

## Departement des Ventes

### Services - Annexe A :

Services à fournir par le Travailleur Autonome

- **Prospection** : Identifier des clients potentiels qualifiés pour acheter nos produits et services
- **Contact** : des clients potentiels via divers canaux, tels que le courrier électronique, le téléphone, les SMS et les réseaux sociaux.
- **Promotion** : Fournir des informations aux clients potentiels sur nos produits et services
- **Faire des démonstrations** : Fournir des démonstrations - présentations du produit ou du service
- **Vente** : clôturer des contrats et traitement des commandes de nos produits ou services
- **Accompagnement** : Aider les clients existants avec des informations et assistance sur les achats
- **Entretenir des relations** : établir des relations durables avec les clients pour assurer leur satisfaction et encourager les affaires futures
- **Représenter notre marque** : Promouvoir notre marque et produits et services auprès des clients

### Territoire de service - Annexe B :

Travailleur Autonome doit exécuter les services décrits ci-dessus dans les territoires suivants :

### Compensation - Annexe C :

           \$ par heure, par semaine, par mois (encerclez une)

           % du paiement d'achat initial du client, signé et sécurisé par Travailleur Autonome

           % des paiements mensuels de l'abonnement signés par le Travailleur Autonome

À la résiliation du présent contrat, le Travailleur Autonome recevra un revenu résiduel de            % des paiements d'abonnement mensuels du client jusqu'à ce que le client annule l'abonnement.